



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

30 juin 2022



Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
(non audité)		
Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Actif		
Actif courant		
Placements	5 877 509 \$	7 389 862 \$
Trésorerie	79 628	157 196
Dividendes et intérêts à recevoir	13 396	21 363
	5 970 533	7 568 421
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	1 630	9 594
Distributions à payer (note 4)	13 144	13 772
	14 774	23 366
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 955 759 \$	7 545 055 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	2 339 030 \$	3 105 610 \$
Série A	2 313 644	2 978 622
Série F	768 470	999 215
Série D	534 615	461 608
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	204 004	213 627
Série A	229 994	231 428
Série F	61 836	63 709
Série D	44 374	30 305
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	11,47 \$	14,54 \$
Série A	10,06	12,87
Série F	12,43	15,68
Série D	12,05	15,23

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	108 034 \$	69 090 \$
Intérêts à distribuer	5 457	38 534
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	87 694	46 123
Gain (perte) de change net réalisé	1 305	(1 763)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 410 679)	1 188 214
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(489)	133
Gain (perte) net sur les placements	(1 208 681)	1 340 331
Revenu total (montant net)	(1 208 681) \$	1 340 331 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	41 707 \$	38 443 \$
Frais de service	26 151	26 670
Retenues d'impôts	3 371	2 824
Coûts de l'information aux porteurs de parts	28 793	22 008
Honoraires d'audit	15 263	12 584
Honoraires des agents des transferts	30 003	22 842
Droits de garde et frais bancaires	18 248	14 739
Frais du comité d'examen indépendant	124	192
Droits de dépôt	6 036	21 919
Frais juridiques	11 101	4 627
Coûts de transactions (note 8)	228	2 107
Total des charges	181 025	168 955
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 389 706) \$	1 171 376 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	(545 676) \$	482 112 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	(551 008)	471 290
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	(174 082)	154 759
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	(118 940)	63 215
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	(2,59) \$	2,22 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	(2,39)	1,95
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	(2,82)	2,41
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	(3,34)	2,34

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	7 545 055 \$	6 485 839 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 389 706) \$	1 171 376 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	222 308	37 111
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	145 535	122 468
Rachat de parts rachetables	(341 898)	(394 736)
Opérations sur parts rachetables, montant net	25 945 \$	(235 157) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(225 535)	(230 072)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(225 535) \$	(230 072) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	5 955 759 \$	7 191 986 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	3 105 610 \$	2 612 821 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(545 676) \$	482 112 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	34 700	13 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	60 416	53 929
Rachat de parts rachetables	(28 653)	(74 437)
Transfert de parts rachetables	(199 604)	(11 157)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(133 141) \$	(18 165) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(87 763)	(91 180)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(87 763) \$	(91 180) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 339 030 \$	2 985 588 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 978 622 \$	2 716 729 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(551 008) \$	471 290 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	170 329	1 100
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	59 354	50 412
Rachat de parts rachetables	(147 362)	(258 079)
Transfert de parts rachetables	(99 991)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(17 670) \$	(206 567) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(96 300)	(100 698)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(96 300) \$	(100 698) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 313 644 \$	2 880 754 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	999 215 \$	818 357 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(174 082) \$	154 759 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	2 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	13 696	11 784
Rachat de parts rachetables	(44 511)	(29 844)
Transfert de parts rachetables	-	11 157
Opérations sur parts rachetables, montant net	(30 815) \$	(4 403) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(25 848)	(26 922)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(25 848) \$	(26 922) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	768 470 \$	941 791 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	461 608 \$	337 932 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(118 940) \$	63 215 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	17 279	20 011
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	12 069	6 343
Rachat de parts rachetables	(121 372)	(32 376)
Transfert de parts rachetables	299 595	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	207 571 \$	(6 022) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(15 624)	(11 272)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(15 624) \$	(11 272) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	534 615 \$	383 853 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 389 706) \$	1 171 376 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(532)	45
(Gain) réalisé à la vente de placements	(87 691)	(46 123)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	1 410 679	(1 188 214)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	489	(133)
Produit de la vente de placements	175 784	915 220
Achats de placements	13 581	(302 928)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	7 478	3 932
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	130 082 \$	553 175 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	222 308	38 111
Rachat de parts rachetables	(349 862)	(403 184)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(80 628)	(83 796)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(208 182) \$	(448 869) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(78 100)	104 306
(Gain) perte de change sur la trésorerie	532	(45)
Trésorerie à l'ouverture de la période	157 196	55 389
Trésorerie à la clôture de la période	79 628 \$	159 650 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période*	17 649 \$	38 534 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	100 672	66 621

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2022				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Finance				
5 400	Bank of America Corporation	44 243	216 381	3,6
3 500	Banque de Montréal	228 548	433 230	7,3
6 400	Banque Canadienne Impériale de Commerce	359 928	400 064	6,7
1 500	JPMorgan Chase & Co.	54 243	217 427	3,7
18 800	Société Financière Manuvie	414 540	419 616	7,0
2 350	Morgan Stanley	131 247	230 076	3,9
3 700	Banque Royale du Canada	195 037	461 168	7,7
6 800	Financière Sun Life inc.	172 612	401 064	6,7
6 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	335 251	457 080	7,7
5 000	La Banque Toronto-Dominion	185 552	422 050	7,1
19 900	Timbercreek Financial Corp.	201 031	158 205	2,7
		2 322 232	3 816 361	64,1
Immobilier				
1 200	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	181 727	224 019	3,8
7 800	Allied Properties Real Estate Investment Trust	256 907	258 882	4,3
22 100	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	322 706	310 505	5,2
1 450	Digital Realty Trust, Inc.	213 584	242 320	4,1
21 700	InterRent Real Estate Investment Trust	234 583	260 183	4,4
14 100	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	120 098	241 815	4,1
1 750	Prologis, Inc.	142 963	265 018	4,4
9 400	SmartCentres Real Estate Investment Trust	237 395	258 406	4,3
		1 709 963	2 061 148	34,6
Total des placements		4 032 195	5 877 509	98,7
Autres actifs, moins les passifs			78 250	1,3
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			5 955 759	100,0

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement de titres des secteurs des banques, des autres services financiers et de l'immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Chaque part détenue par des porteurs en date du 18 octobre 2011 a été convertie en une part de série R à la date de conversion. Seuls les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 22 octobre 2011. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 27 octobre 2011. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent ni frais d'acquisition initiaux ni frais de service, et sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2022.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation des IFRS*, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période.

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	219 148	253 027	64 184	27 170
Parts rachetables émises	993	97	198	1 522
Parts rachetables émises au réinvestissement	4 178	4 358	852	471
Parts rachetables rachetées	(5 772)	(22 312)	(2 163)	(2 398)
Parts rachetables transférées entre séries	(905)	-	846	-
Total en circulation au 30 juin 2021	217 642	235 170	63 917	26 765
Total en circulation au 1^{er} janvier 2022	213 627	231 428	63 709	30 305
Parts rachetables émises	2 547	14 074	-	1 192
Parts rachetables émises au réinvestissement	4 561	5 100	958	890
Parts rachetables rachetées	(2 300)	(12 450)	(2 831)	(8 622)
Parts rachetables transférées entre séries	(14 431)	(8 159)	-	20 609
Total en circulation au 30 juin 2022	204 004	229 993	61 836	44 374

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2022 s'est élevé à 210 338 parts pour la série R (217 602 parts en 2021), à 230 372 parts pour la série A (241 152 parts en 2021), à 61 761 parts pour la série F (64 204 parts en 2021) et à 35 621 parts pour la série D (26 984 parts en 2021).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 225 535 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (230 723 \$ en 2021).

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts des séries A et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,00 %	1,10 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 20 777 \$ pour la période close le 30 juin 2022 (18 271 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2022 ou 2021.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. Même si les restrictions locales et mondiales ont été allégées et qu'il semble moins probable qu'elles soient de nouveau renforcées, elles ont eu des conséquences durables sur l'économie, dont une poussée d'inflation qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. La guerre en Ukraine a accentué l'augmentation de

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

l'inflation ainsi que l'instabilité de l'économie et des marchés financiers. Ces deux facteurs ont grandement perturbé les économies et les marchés financiers. De plus, l'incertitude plane sur leur durée et leurs répercussions sur la performance financière des placements actuels et futurs du Fonds.

Au 30 juin 2022, 98,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (97,9 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 293 875 \$ (369 493 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2022		Au 31 décembre 2021	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 429 207 \$	24,0	2 007 565 \$	26,6

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 395 241 \$ (1 931 693 \$ au 31 décembre 2021) et à 33 966 \$ (75 872 \$ au 31 décembre 2021).

Au 30 juin 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 71 460 \$ (100 378 \$ au 31 décembre 2021), ou 1,2 % (1,3 % au 31 décembre 2021). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Le Fonds ne détenait aucun titre de créance à revenu fixe au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. La juste valeur des titres d'emprunt tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Ce risque est sensiblement atténué par les critères utilisés pour la sélection des titres de sociétés. Des analyses de solvabilité sont réalisées régulièrement pour tous les placements du Fonds et le niveau de risque est géré et réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse des secteurs d'activité et des émetteurs.

Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 816 361	-	-	3 816 361
FPI	2 061 148	-	-	2 061 148
Total des actifs financiers	5 877 509	-	-	5 877 509

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	4 545 063	-	-	4 545 063
FPI	2 844 799	-	-	2 844 799
Total des actifs financiers	7 389 862	-	-	7 389 862

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 30 juin 2022 et 2021.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier

Régions :

Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	75,2	72,3
États-Unis	23,5	25,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,3	2,1
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	30 juin 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	64,1	60,2
Immobilier	34,6	37,7
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,3	2,1
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2022 et 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.